

**COMMISSION DE L'UNION  
ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

**REUNION DE VALIDATION DES RESULTATS DE  
L'ENQUETE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL**

**OUAGADOUGOU, 8 AU 10 SEPTEMBRE 2004**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

## **I. Introduction**

Le Programme d'Appui Régional à la statistique (PARSTAT), avait pour ambition, à travers la réalisation des enquêtes 1-2-3, d'améliorer les statistiques sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Cette enquête n'a pas concerné la Guinée Bissau. Les résultats attendus devaient alimenter un instrument de pilotage des économies de la région.

Cette opération, commanditée par la Commission de l'UEMOA, avec un financement de l'Union européenne, a été confiée à AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne), qui avec l'appui technique de DIAL (Développement et Insertion internationale), avait pour mission de coordonner les activités réalisées dans chaque pays par l'Institut national de la statistique (INS).

La présente réunion, qui a pour objet de valider sur le plan institutionnel les travaux ainsi réalisés, s'est tenue à Ouagadougou du 8 au 10 septembre 2004 au siège de la Commission de l'UEMOA.

Les travaux de la réunion ont été ouverts par M. Frédéric Assomption KORSAGA, Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques. Il a souhaité la bienvenue aux participants. Son discours figure en annexe.

Les travaux ont été présidés par M. Abdoulaye DIOP, Directeur des Etudes et des Statistiques Economiques (Département des Politiques Economiques). Y ont participé les Directeurs des Instituts nationaux de statistique, ou leurs représentants, les coordonnateurs techniques, deux représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), des experts de la Commission de l'UEMOA, des experts d'AFRISTAT, des experts de DIAL, un représentant de la délégation de l'Union Européenne à Ouagadougou, ainsi qu'un représentant d'AFRITAC Ouest (Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest). La liste complète des participants ainsi que leurs coordonnées figurent en annexe. Le secrétariat était assuré par la Commission de l'UEMOA, AFRISTAT, DIAL, AFRITAC Ouest et les représentants du Bénin et du Niger.

L'ordre du jour et le programme de travail, adoptés, figurent en annexe.

## **II. Déroulement des travaux**

### **2.1 Examen du résumé des principaux résultats**

Voulant profiter de l'opportunité du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etats et Gouvernements de l'Union Africaine sur l'emploi et la pauvreté qui se déroulait à Ouagadougou pendant la même période, la réunion a décidé d'examiner un projet de résumé des résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel qu'elle a soumis à la Commission pour une large diffusion.

### **2.2 Présentation générale des enquêtes 1-2-3**

- **Présentation de l'instrument**

La présentation de l'enquête 1-2-3 a été faite par DIAL. Cet outil statistique a été développé par DIAL et permet de suivre l'emploi, le secteur informel et la pauvreté. Cette enquête se fait en trois phases. La première est une enquête auprès des ménages permettant de collecter des données sur des caractéristiques socio-démographiques et sur l'emploi. La deuxième est une enquête sur le secteur informel réalisée auprès des unités de production identifiées lors de la première phase. La troisième est une enquête sur les conditions de vie et la consommation des ménages portant sur un sous échantillon de ménages de la phase 1. Des modules thématiques (éducation, santé, pauvreté subjective, gouvernance, démocratie, etc.) peuvent être greffés à l'enquête selon les besoins.

L'historique de l'enquête 1-2-3 a été fait et a permis aux participants de prendre connaissance des expériences passées.

- **Déroulement du projet**

AFRISTAT a fait l'historique des travaux qui ont permis d'aboutir à ces résultats.

Au premier trimestre 2001, les experts d'AFRISTAT et de DIAL ont préparé l'ensemble des documents méthodologiques qui ont été discutés et validés par les représentants des pays lors du séminaire de lancement du programme en mai 2001. Pour permettre un meilleur appui technique d'AFRISTAT et de DIAL, les sept pays ont été divisés en deux groupes : la première vague (Bénin, Burkina Faso, Mali et Togo) débutant les opérations avant ceux de la seconde (Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal).

L'ensemble des activités des phases 1 et 2 (enquêtes emploi et secteur informel) depuis la collecte des données jusqu'à la production des premiers résultats se sont déroulées entre septembre 2001 et novembre 2003 pour les sept pays. Trois ateliers de traitement des données de l'enquête (phase 1 et 2) ont été organisés en juin 2002, mai et juin 2003 et l'ensemble des résultats ont été disponibles durant le premier trimestre 2004.

### **2.3 Examen des rapports nationaux et régionaux des phases 1 et 2**

Les représentants des pays ont présenté les rapports d'analyse en dégageant les difficultés rencontrées et les perspectives envisagées.

Une analyse comparative a été faite des principaux résultats des phases 1 et 2. La comparaison régionale a été possible grâce à l'utilisation de concepts internationaux et de nomenclatures harmonisés conjuguée à une méthodologie d'enquête identique. Les premiers résultats donnent une photographie de la situation de l'emploi et du secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Il ressort des échanges qu'un effort doit être fait pour l'analyse des résultats. Les participants ont reconnu que les travaux doivent être poursuivis en faisant ressortir les facteurs explicatifs des résultats obtenus. **Il a été suggéré qu'AFRISTAT mette en place un projet d'analyse approfondie des résultats. Cela pourrait se traduire par la création d'une cellule de recherche pour renforcer les capacités des INS à approfondir l'analyse des résultats des enquêtes. En outre, des efforts supplémentaires devraient être faits pour une large diffusion des résultats.**

### **2.4 Bilan méthodologique des phases 1 et 2 de l'enquête 123**

Un premier bilan méthodologique a été fait. Il a porté sur le dénombrement et les deux premières phases de l'enquête.

Ce premier bilan n'est pas exhaustif et des études ultérieures devront le compléter. Il s'agit de mettre en évidence certains constats obtenus à partir de l'étude des fichiers de données ou à partir des déclarations du personnel de terrain. Ainsi, le traitement au niveau régional a révélé des différences dans l'approche méthodologique. Par exemple, il a été constaté que les chiffres d'affaires aberrants n'ont pas été pris en compte dans certains pays par contre ils l'ont été dans d'autres. Il ressort des discussions que le problème de financement est à l'origine de certains problèmes rencontrés. Par ailleurs, le manque de sensibilisation dans certains pays a influencé négativement le déroulement de l'enquête et par conséquent la qualité des résultats. **Il a été recommandé que la Commission initie l'élaboration d'une charte de qualité des enquêtes réalisées (durée d'interview, appréciation de l'enquêteur, taux de non réponse).**

Néanmoins la qualité des résultats a été jugée relativement bonne comparativement à d'autres enquêtes antérieures réalisées dans le même domaine.

### **2.5 Les enquêtes 1-2-3 et l'amélioration des comptes du secteur informel**

L'exposé a précisé les caractéristiques techniques du dispositif actuel et justifié la nécessité d'engager la réflexion sur la mise en œuvre de l'extrapolation des données de la principale agglomération tant que ce dispositif ne sera pas amélioré. **La réunion a jugé nécessaire la poursuite de la réflexion à travers l'élaboration de termes de référence plus précis afin d'aboutir à une méthodologie harmonisée de la prise en compte du secteur informel dans la comptabilité nationale.**

## **2.6 Perspectives sur la mise en place d'un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel**

Le consensus dégagé après la présentation des divers scénarii est que le dispositif de base qui consiste à réaliser l'enquête dans les principales agglomérations des huit Etats membres de l'UEMOA avec les Unités de production non agricole en 2006 a été retenu. Ce choix se justifie notamment par le souci d'harmonisation et de comparabilité dans l'espace et dans le temps et les coûts relativement abordables.

Toutefois trois options à la carte ont été présentées et pourraient être mises en œuvre au choix par les Etats . **Il a été recommandé que la commission s'investisse dans la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation du dispositif de base.**

## **2.7 Divers**

Les points suivants ont été présentés :

- Kit 1-2-3 : il s'agit d'un outil informatique composé d'une base documentaire sur les enquêtes 1-2-3 et un didacticiel pour l'aide à la préparation et à la mise en œuvre d'un tel type d'enquête. Ce Kit, financé par la Coopération française, a été présenté par DIAL. Le CD-ROM contenant cet outil a été mis à la disposition des participants.
- En outre DIAL a présenté les méthodologies et quelques résultats des enquêtes portant sur la Gouvernance et la Démocratie réalisées en marge des enquêtes 1-2-3. Il a été montré que cela constitue une démarche qui valorise davantage les résultats des enquêtes. Il est souhaitable que ces enquêtes soient finalisées et les résultats diffusés largement compte tenu de l'actualité de ces thèmes dans le cadre du NEPAD et des DSRP.
- Le représentant l'AFRITAC de l'Ouest, a rappelé l'importance du Système général de diffusion des données (SGDD) auquel tous les États de l'UEMOA participent. Cette initiative bénéficie d'un soutien actif du FMI qui, dans le secteur réel, s'exerce, depuis 2002, par le biais d'un partenariat avec AFRISTAT. En complément de ses interventions propres, ce dernier, dans le cadre du partenariat, assiste les INS notamment dans la mise en œuvre du SCN 93, l'exécution des travaux relatifs aux indices de prix et de production, ou la réalisation d'études et de recherches sur l'emploi. L'accord entre AFRISTAT et le FMI a été récemment renouvelé pour une année supplémentaire. Le représentant d'AFRITAC a également rappelé aux représentants des INS la nécessité de mettre à jour régulièrement les méta données. Il a aussi précisé que la Commission de l'UEMOA jouait un rôle de coordination important en dépit de ressources limitées. Elle met notamment de l'espace sur son site Internet à la disposition des États pour y publier leurs données et méta données.
- La Commission de l'UEMOA a fait remarquer qu'à la fin du PARSTAT en décembre 2003, une évaluation de ce programme a été réalisée avec le financement de l'Union européenne. Cette évaluation a fait d'importantes recommandations notamment la consolidation des acquis du PARSTAT et l'élaboration d'un programme statistique régional. Dans le cadre du devis programme 2004-2005 du PARI2, la Commission a engagé des actions de consolidation des acquis de PARSTAT dans les différents domaines concernés (Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur (CHAPO), Comptes nationaux, Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) et secteur informel). En vue d'apporter une plus grande visibilité dans les actions régionales, un programme statistique régional sera élaboré par la Commission pour une période de 5 ans. Les discussions qui ont suivi ont porté sur les difficultés de mise en œuvre de ces actions, la nécessité de coordonner ces actions avec celles de la CEDEAO et de la BAD en particulier dans le domaine des prix à la consommation.

## **III. Conclusion**

Les participants ont apprécié la qualité des travaux réalisés par les experts des Etats membres, avec l'appui technique d'AFRISTAT et de DIAL. Ils ont estimé que les résultats obtenus permettent une

meilleure description de l'emploi et du secteur informel en milieu urbain et ce conformément aux recommandations internationales et ont validé et ont validé ces résultats.

Les participants remercient la Commission de l'UEMOA pour la parfaite organisation de la réunion et pour les facilités mises à leur disposition. Enfin, ils remercient l'Union européenne pour son appui financier constant au processus d'intégration régionale et aux activités statistiques en particulier.

La séance a été levée après le mot de clôture du Directeur de Cabinet du Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques.